

MARTRES

infos

Bulletin municipal
des **MARTRES-DE-VEYRE**

N° 151 - JAN/FEV 2025

LA SAISON
DU P'TIT
MARTROIS

DOSSIER SPÉCIAL
Pages 12 & 13



www.mairie-lesmartresdeveyre.fr

  Ville des Martres de Veyre
 Panneau Pocket : Les Martres-de-Veyre



Stationnement
Le casse-tête de la commune
page 5



POLLUTION DES MÉGOTS
Fumer tue / Jeter
un mégot pollue
page 7



Conférence sur Le Cerveau
"L'amour à 3 c'est mieux !"
Jeudi 17 mars à 20h
page 27



Le mot DU MAIRE

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Je voudrais tout d'abord commencer cet édito en vous présentant mes meilleurs vœux pour l'année 2025. Vœux de bonheur, de réussite et de santé pour vous et tous ceux qui vous sont proches.

Avant d'évoquer l'actualité locale, je voudrais revenir brièvement sur l'année qui vient de s'écouler, année où la guerre et ses atrocités continuent de faire le malheur des populations civiles, que ce soit près de chez nous en Ukraine ou un peu plus loin à Gaza, sans espoir de paix durable. Je passerai sur les conséquences institutionnelles et économiques de la dissolution prématurée de l'Assemblée Nationale de juin dernier, qui plonge notre pays dans une problématique d'instabilité, notamment budgétaire. Attention à ces alliances qui peuvent faire le jeu des extrêmes.



Au niveau local, l'année 2024 est venue concrétiser de nombreux engagements du programme électoral de l'équipe en place, avec notamment :

- la livraison et la mise en service du nouveau restaurant scolaire / ALSH, qui a fortement mobilisé les ressources humaines et financières de la commune. Une mention spéciale à l'équipe de l'ALSH qui s'est fortement impliquée dans la conception du projet, et à celle des Services techniques, avec notamment Matthieu et Florent, qui ont suivi au quotidien le chantier, palliant ainsi l'absence d'implication de la maîtrise d'œuvre sur cette partie de son contrat ;
- le terrain stabilisé du stade Emile-Rives qui a été engazonné afin que l'USMV puisse disposer d'une solution supplémentaire en termes de terrain homologué, permettant ainsi aux autres terrains de « souffler » un peu. Il devrait être livré aux licenciés en cours d'année ;
- autre projet qui a mis du temps à se mettre en place mais qui est aujourd'hui quasiment terminé, celui de l'aménagement des Saladis. Cet élément patrimonial incontournable de la commune se trouve ainsi mis en valeur. Là encore, un grand merci à la Commission Environnement, sous la houlette de Laurence, ainsi qu'à Florent et Jean-Pierre pour le suivi ;
- le dernier grand projet fléché dans le programme du mandat en cours a lui aussi bien avancé. Je pense évidemment à la construction du nouveau cimetière, qui à ce jour, respecte le timing et les coûts. Il devrait être livré sur ce 1^{er} semestre. Ainsi la commune disposera d'un équipement de grande qualité, tant par sa conception que par son rendu ;
- enfin, la partie environnementale de notre projet municipal n'a pas été en reste, avec l'installation de la centrale photovoltaïque sur le toit de la Gare, après celle de la Mairie en 2023, et la mise en service du réseau de chaleur bois courant mars. Ainsi, nous sommes prémunis contre les variations erratiques du prix des énergies fossiles, tout en contribuant à l'amélioration de notre bilan carbone.

En termes de projets, l'année 2025 devrait plutôt être consacrée à l'entretien courant de notre patrimoine, qui subit lui aussi les affres du temps, pour peu que le futur budget de l'Etat ne nous soit pas financièrement défavorable avec une trop forte contribution des collectivités à la réduction des déficits publics. Il me semble aussi important de noter que cet exercice 2025 est celui du transfert de notre Ehpad vers la fonction publique hospitalière, en passant en Ehpad intercommunal avec le rapprochement de l'Ehpad de Montcervier de Vic-le-Comte. Cette opération garantit la pérennité de notre petit établissement.

Pour terminer, je vous renouvelle mes meilleurs vœux pour 2025.

Pascal Pigot,
maire des Martres-de-Veyre



CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS

Horaires de permanence pour vos rendez-vous

A compter du 1^{er} février, les permanences pour les rendez-vous d'enregistrement des demandes et de retraits des cartes d'identité et de passeports changent. Elles auront lieu :

- les lundis de 9h à 11h15 et de 14h à 16h15 ;
- les mercredis de 9h à 11h15 et de 14h à 18h45 (sauf juillet & août : de 9h à 11h15 et de 14h à 17h15) ;
- les vendredis de 9h à 11h15 et de 14h à 17h15.

Pour rappel, les dépôts des dossiers de demandes et les retraits des pièces d'identité se font **UNIQUEMENT** sur rendez-vous.

CÉRÉMONIE DES VŒUX 2025

La traditionnelle cérémonie des vœux a eu lieu mercredi 8 janvier.

Le maire, Pascal Pigot, et le Conseil municipal ont eu le plaisir de proposer un moment convivial à la Loco'Motive.



Sommaire

- Le mot du maire 2
- Vie municipale 3
- Environnement 6
- Social 8
- Journal de l'ALSH 10
- Scolarité/jeunesse 11
- Dossier spécial : La saison du P'tit Martrois 12
- L'astuce du mois 14
- Vie associative 15
- Contacts utiles 24
- Associations 25
- Mond'Arverne 26
- Culture 27
- AGENDA

Direction de la publication : **Pascal PIGOT**
 Chargée de communication : **Julie FERRARI**
 Siège : **Mairie des Martres-de-Veyre**
 Création maquette O : **Caroline FRASSON-COCHET**
 Impression : **PORÇU**
 Dépôt légal : Janvier 2025
 Édité à 2150 exemplaires - Gratuit





Les Martres en fête

29^{ème} FOIRE À L'ASPERGE

La 29^e édition de la « Foire à l'Asperge » se tiendra le jeudi 29 mai 2025, jour de l'Ascension, et sera organisée par l'association « Les Martres en Fête ».

Toute la journée, vous pourrez déambuler le long de l'avenue de la Gare jusqu'à la Mairie, où de nombreux étals vous attendent. Les producteurs d'asperges seront installés dans la Loco'Motive, tandis que la fête foraine animera l'allée et la rue des Écoles avec ses manèges et attractions.

Des animations pour petits et grands seront proposées avenue de la Gare et autour de la Loco'Motive et de la Mairie, offrant ainsi une journée de festivités et de découvertes à partager en famille !

Accueil des nouveaux arrivants

Nouveaux/nouvelles martrois(es), la municipalité vous donne rendez-vous en mars pour un apéritif de bienvenue !

Afin d'être convié à ce moment d'échange entre nouveaux habitants et élus, nous vous invitons à vous faire connaître en Mairie !

Une invitation par courrier sera transmise aux nouveaux arrivants de 2023, 2024 et début 2025, au cours du mois de février pour la cérémonie organisée cette année :

le jeudi 13 mars à 19h à la Loco'Motive.



STATIONNEMENT : LE CASSE-TÊTE DE LA COMMUNE !

Le stationnement est un problème souvent mis en avant dans notre commune, comme dans nombre d'autres.

C'est un fait que la transformation dans le centre-ville de commerces ou de granges en appartement amène un flux de véhicules que nos parkings et la topographie de notre cité peinent à absorber.

Le constat est simple et insondable à la fois : hormis le parking des planches (à côté de la station de lavage auto, rue Bernard Domec) qui est largement sous utilisé, tous les autres sont pleins ou quasi pleins tout ou partie de la journée.

En semaine et pendant la journée, ce sont principalement les parkings et les places de stationnement à proximité de la gare et des écoles qui sont saturés (parkings de la mairie, de la Loco'Motive, de la gare) ; le soir et la nuit, ce sont plus particulièrement les parkings proches du centre bourg qui saturent (parkings de la Monne, du grand clos, de la rue du moulin).

L'évolution de l'accès à Clermont-Fd, avec les travaux actuels et les inconvénients qu'ils génèrent, et l'instauration prochaine de la zone à faible émission (ZFE) sur l'ensemble de l'agglomération clermontoise, vont encourager de plus en plus de personnes à emprunter les transports en commun pour se rendre à la capitale auvergnate pour le travail ou les études. Pour rappel, les ZFE sont des zones à accès réglementés n'autorisant que les véhicules les moins polluants, l'objectif étant de limiter l'accès des centres urbains pour en améliorer la qualité de l'air.



Il est évident que, en l'état, notre commune (une des seules avec Vic-le-Comte sur Mond'Arverne Communauté à posséder une gare) ne peut recevoir plus de véhicules.

Bien entendu, cette problématique a été prise en compte par la Municipalité. Certaines solutions ont déjà été mises en œuvre comme l'ouverture du parking des planches, d'autres sont encore à l'étude comme une extension de la zone bleue aux abords de la mairie et des écoles ou un agrandissement du parking des jardins.

De plus, la création d'une fourrière automobile intercommunale à compter du 1^{er} janvier permettra l'évacuation de quelques véhicules « ventouses ».

Quoi qu'il en soit, tant sur les parkings que sur les trottoirs, il faut que chacun ait bien conscience de cette problématique et adopte une attitude responsable, en particulier aux abords des écoles et dans le respect de la réglementation (zone bleue, places PMR, interdiction de stationner, sorties de garage, etc.)

Aînés

Repas festif ou colis gourmand pour les aînés

La municipalité a une fois de plus organisé son traditionnel repas des aînés, tout en proposant aux martrois(es) de 70 ans et plus, le choix d'un colis gourmand livré à domicile.

Les élus municipaux ont ainsi déposé les colis gourmands au domicile des martrois(es) le samedi 25 janvier. Pour ceux qui ont opté pour le repas, ils se sont réunis dimanche 26 janvier à la Loco'Motive.

Le repas, confectionné et servi par le personnel de la commune, ainsi que l'animation musicale assurée par le duo Rock and Retro composé de Pascal et Isabelle, accompagné de leur fillette de 9 ans qui a fait sensation, ont été très appréciés par les 280 convives !



Vous trouverez ci-dessous la liste des parkings de la commune :



- Parking de la Monne (ex Auchan) : 44 places
- Parking du grand clos : 23 places dont 2 PMR
- Parking de la place des poilus (ancienne poste) : 11 places dont 1 PMR
- Parking de la place des anciens d'AFN (ancienne mairie) : 12 places dont 1 PMR
- Parking de la place Jean Monnet (ex Trésor Public) : 11 places dont 1 PMR
- Parking des écoles : 31 places dont 2 PMR
- Parking de la mairie : 20 places dont 1 PMR
- Parking de la Loco'Motive : 17 places dont 1 PMR
- Parking de la gare : 70 places environ dont 2 PMR
- Parking des planches : 35 places
- Parking des jardins : 10 places
- Parking de la rue sur la ville : 18 places
- Parking des Loubrettes : 25 places
- Parking du nouveau cimetière : 42 places
- Parking du Crédit Agricole : 12 places
- Parking de l'ALSH : 20 places dont 1 PMR

Etat civil



Naissance :

Decembre :
Ömar-Faruk TUNCEL

Décès :

Novembre :
Claudie CLAUZON veuve CHASTEBARAS

Janvier 2025 :
Gaëtan ODOUL

Collecte des déchets

Un nouvel outil pour vous accompagner encore plus dans le tri de vos déchets

Le SBA investit et innove sur son territoire pour sensibiliser aux bons gestes de tri, avec un nouveau dispositif d'intelligence artificielle sur les bennes. En cas d'identification de déchets non conformes, un ambassadeur du tri prend contact avec l'utilisateur pour l'accompagner vers les bonnes pratiques.

Le TRI : UN JEU D'ENFANTS

JAMAIS DE SACS POUBELLES !
Dans le bac jaune, les emballages se jettent en vrac. Attention, si vos emballages sont jetés dans des sacs noirs, ils seront identifiés comme des erreurs de tri et vont polluer tout le contenu du camion.

100% des emballages ménagers et des papiers se trient et se recyclent. **Seuls les emballages et les papiers cartons sont autorisés dans le bac jaune :** briques alimentaires, bouteilles, flacons, pots et barquettes en plastique ou en polystyrène d'emballage alimentaire, emballages métalliques (barquettes, canettes, bidons, boîte de conserve, aérosols...), emballages en papier et carton, films alimentaires et petits emballages, sacs en plastique souple, polystyrène de calage, les papiers et cartonnets, journaux, magazines et prospectus.



TRIONS MIEUX ENSEMBLE

En diminuant les erreurs de tri, nous avons tous à y gagner. Pour l'environnement déjà, en économisant nos matières premières et en favorisant le recyclage. Pour notre cadre de vie aussi. Pour nos budgets enfin, en économisant sur les coûts de traitement des déchets.

Des erreurs qui ruinent toute la chaîne du recyclage

En 2023, 2354 tonnes de déchets non recyclables se sont retrouvées par erreur sur la chaîne du tri, soit 14,2 kg/hab !

Ces déchets non recyclables constituent un enjeu environnemental et financier conséquent pour la collectivité. Chaque année, cela représente

plus de 1 500 000 €. Sur la chaîne de tri, ces déchets non conformes ont des effets nocifs et peuvent même dans certains cas souiller l'ensemble d'une benne de collecte. Ils doivent être exclus puis acheminés vers les autres filières de traitement des déchets, ce qui nécessite un double transport. Limiter les erreurs de tri est donc un véritable enjeu pour réduire le coût des déchets.

Cet investissement est subventionné par l'éco-organisme CITEO. ■

Nouveau service de collecte des encombrants

Le SBA met en place un nouveau service de collecte des encombrants à domicile, sur simple appel téléphonique au tarif de 30 €, pour répondre aux besoins de ses usagers.

En complément de ses déchèteries et pôles de valorisation, le Syndicat du Bois de l'Aumône propose depuis le 13 janvier un service de collecte des encombrants, en porte à porte, à destination des personnes qui ne peuvent se rendre sur ces équipements.

6 Cette collecte de proximité permet de créer un service complémentaire aux déchèteries et de diminuer les dépôts d'encombrants,

que l'on peut quelques fois retrouver en ville.

FAVORISER L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Cette prestation est déléguée à des associations et entreprises d'insertion par l'emploi, répartis par secteur géographique, sur les 121 communes du SBA :

- Emmaüs Bussières et Pruns pour Plaine Limagne et Combrailles Sioule et Morge ;
- Inserfac pour Riom Limagne et Volcans ;
- La Ressourcerie du Pays d'Issoire pour les communes de Mond'Arverne desservies par le SBA ;
- La Régie de Territoire des Deux Rives pour Entre Dore et Allier ;
- Envie pour Billom Communauté

SIMPLE COMME UN COUP DE FIL

S'il souhaite faire évacuer des encombrants, l'utilisateur est invité à contacter le SBA par téléphone. Une inscription est obligatoire, en précisant la liste des déchets à enlever (voir déchets autorisés).

Pour réserver un créneau, contactez le 04 73 647 444 du lundi au vendredi de 8h à 18h et le samedi de 9h à 12h.

Un rendez-vous vous sera proposé sous un délai d'1 mois maximum, pour l'enlèvement des encombrants au jour et heure définis, dans la limite de 3m³ et avec un minimum de 0,5m³. (Ce rendez-vous sera confirmé par le prestataire). Un bon d'enlèvement vous sera remis et une facture sera transmise par le Trésor Public. ■



LE RÉSEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ

Propriétaire du réseau public d'électricité basse et moyenne tension du Puy-de-Dôme, Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme représente les collectivités du département et exerce le contrôle de la distribution publique d'électricité, concédé à EDF et ENEDIS dans tout le département.



LE RÉSEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ



CHIFFRES CLÉS DE LA CONCESSION

448 386	13 139
Nombre d'utilisateurs	Nombre de producteurs
19 731 km	53,7%
Total de réseau public de distribution d'électricité	Part du réseau en souterrain
50,5 M€	
d'investissement sur le réseau (Syndicat TE63 & ENEDIS)	

525 324 MWh

Énergie produite sur le département

3 342 222 MWh

Énergie consommée sur le département

15,8%

Part de la production par rapport à la consommation dans le Puy-de-Dôme

Pollution des mégots

Fumer tue / Jeter un mégot pollue



Jeter son mégot n'est pas un geste banal mais bel et bien une action polluante qui pèse lourdement sur notre environnement et notre qualité de vie.

STOP AUX MÉGOTS JETÉS DANS L'ESPACE PUBLIC !

Un geste coûteux, tant pour la collectivité que pour la nature

Un mégot contient des milliers de substances chimiques, **pollue à lui seul 500 litres d'eau et met plus de 10 ans à se dégrader** dans la nature.

Chaque année, près de 30 milliards de mégots de cigarettes sont jetés dans les rues de France. Le coût de ramassage des mégots est à la charge des collectivités, financé par les impôts locaux. *Il est estimé à 38 € par habitant et par an.*

C'est pourquoi agir dès maintenant, en changeant nos comportements, est impératif.

STOP AUX MÉGOTS JETÉS DANS L'ESPACE PUBLIC

56% des fumeurs déclarent qu'ils leur arrivent de jeter leurs mégots par terre lorsqu'ils sont à l'extérieur...

La solution ?

- Ne sortez plus sans votre **caendrier de poche** ;
- Jetez vos mégots à la **poubelle**, jamais par terre, dans les réseaux d'eaux usées ou dans les cours d'eau ;
- Devenez ambassadeur des bons gestes autour de vous !

TOUS RESPONSABLES ! ■

Sources :
agirpourlatransition.ademe.fr
ecologie.gouv.fr





Pour toutes les questions juridiques, financières ou techniques sur le logement et l'habitat, le bon réflexe c'est l'ADIL !



Des permanences près de chez vous pour des conseils neutres et gratuits
04 73 42 30 75 www.adil63.org



Quel est le préavis pour quitter mon logement locatif ?
Réparations locatives, qui doit payer ?
Peut-on augmenter un loyer en cas de rénovation ?
Mon logement est-il décent ?
J'achète un logement, y a-t-il des frais annexes ?
J'emménage en copropriété, y a-t-il des charges ?
J'agrandis ma maison, quelles sont les normes ?

ADIL du Puy-de-Dôme
Maison de l'Habitat - 129 avenue de la République
63100 CLERMONT-FERRAND



Logement loué vide ou meublé : la restitution du dépôt de garantie

Aux termes de l'article 22 alinéa 7 de la loi du 6 juillet 1989, à défaut de restitution dans les délais prévus, le dépôt de garantie restant dû au locataire est majoré d'une somme égale à 10 % du loyer mensuel en principal, pour chaque période mensuelle commencée en retard.

2 situations sont à distinguer :

- soit l'état des lieux de sortie n'est pas conforme à l'état des lieux d'entrée : le bailleur doit restituer le dépôt de garantie dans un délai maximal de 2 mois sous réserve des retenues ou sommes réclamées qu'il aura justifiées.
- soit l'état des lieux de sortie est

conforme à l'état des lieux d'entrée : le bailleur doit restituer le dépôt de garantie dans un délai maximal d'1 mois.

Ces délais courent à compter de la restitution des clés.

La pénalité de 10% commence à courir à compter du défaut de restitution du dépôt de garantie dans les délais prévus, donc à compter du mois où le retard est avéré (Cour d'Appel d'Aix-en-Provence : 15.2.24, n° 22-05838). »

Pour en savoir plus et pour obtenir des réponses neutres, gratuites et objectives, contactez les conseillers juridiques et techniques de l'ADIL 63 pour faire le point.

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30 (excepté le lundi matin).

Alliance Taxi G. Message
Florence Message
Transport de Malades Assis
Conventionné toutes caisses
Toutes Distances
06.83.82.03.86
04.73.39.71.20
Les Martres de Veyre
messagegilles@gmail.com
RM 831620174

EUROREPAR
CAR SERVICE
GARAGE GENESTIER SARL
29, rue du Lot
63730 Les Martres-de-Veyre
Tel. 04 73 39 95 60

Bénévoles de Jolivet

Un Noël de plus fêté avec les résidents



Le 17 octobre, 7 résidents ont fêté leur anniversaire. À cette occasion, le CCAS a offert les gâteaux, les bénévoles le pétillant.

Le 24 octobre, ce sont des musiciens chanteurs (Dominique Borel) qui sont venus faire passer un agréable moment à tous. Au goûter comme à chaque animation, les brioches sont partagées à tous les résidents.

Le 21 novembre, c'est avec Jérémie que les résidents ont passé l'après-midi avec de belles chansons. Merci au CCAS pour son implication. Comme à l'habitude, les brioches ont été partagées.

Le 22 novembre, les enfants d'Angela et Robert ont organisé un après-midi avec gâteau et pétillants pour les 90 ans de leur maman et l'entrée à l'EHPAD de leur papa Robert. Tous les résidents ont bien apprécié. Angela a reçu un petit cadeau de la part des bénévoles pour cette occasion.



L'après-midi du 19 décembre, Michel & Emily et leur beau répertoire ont fait passer un agréable moment à nos aînés, fredonnant quelques mélodies et tapant des mains. Les bénévoles ont offert les cadeaux de Noël aux résidents, un moment assez émouvant !

Eau de Cologne et gel douches, ainsi qu'une peluche offerte à tous ! Nous n'étions pas sûr de leur faire plaisir, et bien la peluche a plu à tous ; que de douceur. L'après-midi s'est terminée par la dégustation des bûches et un petit verre de pétillant.

Merci à toute l'équipe des bénévoles pour votre dévouement. ■

Les enfants de L'ALSH en visite à L'EHPad Jolivet pour Noël

Jeudi 19 décembre, sur l'accueil du soir de L'ALSH, les enfants volontaires ont pu se rendre à l'EHPad Jolivet pour pousser la chansonnette.

La mascotte de l'EHPad, *Mowgli*, était aussi présente.

Certains résidents ont repris le répertoire choisi sur le thème de Noël avec les enfants. Avant de partir, les petites têtes blondes ont pris le temps de discuter avec les pensionnaires, très satisfaits de la présence des enfants pour ce temps intergénérationnel.



LE JOURNAL DE L'ALSH

L'équipe d'animation et les écoliers martrois vous présentent leur journal de bord - N°20

Un avant-goût des fêtes de fin d'année

Tout le mois de décembre L'ALSH a eu la visite des lutins farceurs...

Du côté des maternelles, ils ont pu s'approprier l'École en la décorant.

Les élémentaires, eux, ont pu profiter de différentes animations telle que la confection de sablés pour le goûter.

Le jour du repas à thème, l'équipe d'animation avait un détail chic voire choc !

La dernière semaine avant de partir en vacances, les familles venant récupérer leurs enfants sur l'accueil du soir ont pu profiter d'un

jeu initié par l'équipe d'animation : **Action ou Vérité...** avec à la clé une papillote, si le défi était réussi ! Passer l'aspirateur, regarder si la porte est fermée plusieurs fois, réaliser un saut de grenouille sans perdre l'équilibre, chanter sans fausse note... Cette dernière semaine de l'année a été riche en émotions !

Un grand merci à tous pour votre participation, vos sourires, rires, échanges familles-enfants, tous heureux de voir leur famille se prêter au jeu !

merci



CLAUDE mercier
Électricité générale
Climatisation
Chauffage électrique
37, rue Pierre et Marie Curie
63730 LES-MARTRES-DE-VEYRE
Port. 06 87 80 66 94
electricite.mercier@orange.fr
www.electricite-mercier.com

LE PINOCCHIO
restaurant italien-pizzeria
sur place (midi) et à emporter
LES MARTRES DE VEYRE
centre ville
04.73.39.22.09
fermé dimanche et lundi
FaceBook

Scolarité / jeunesse

Groupe scolaire Claude-Duchet

Les temps forts de la fin d'année 2024

Plusieurs temps collectifs rassemblant tous les élèves de l'école élémentaire ont marqué les mois d'oct. et déc.

Après-midi jeux de société : vendredi 18 oct, les élèves de tous les niveaux étaient répartis en plusieurs équipes multi-âges. Pendant 3h, ils ont pu découvrir des jeux de société, logique, langage, construction... Grâce à la participation des familles (que nous remercions), les équipes ont parcouru différentes salles de l'école et joué aux jeux

proposés. Toute l'organisation a été pensée par l'équipe enseignante, et la plupart des jeux empruntés dans des ludothèques (financement de la coopérative scolaire). Elèves, familles et enseignants ont apprécié cet après-midi jeux !

Mardi 3 déc., les 2 écoles ont accueilli la compagnie Shagaï, qui a présenté des bals adaptés aux élèves de 3 à 11 ans. Pour l'élémentaire, ce fut le bal autour du monde, un spectacle interactif à la découverte des

différentes danses du monde. Elèves et enseignants ont pu danser ensemble, ce fut un beau moment collectif. Les spectacles ont pu être financés par les coopératives scolaires des écoles.

Vendredi 20 déc., les élèves (certains avec un accessoire de Noël) se sont rassemblés, afin de chanter plusieurs chants de Noël, et présenter le travail musical effectué avec leur intervenant musique M. Robert. La séance s'est clôturée avec une danse de Noël. ■



Noël à l'école maternelle

Durant le mois de décembre, les élèves ont eu le plaisir d'assister à différentes festivités.

Pour commencer, mardi 3, l'école a offert aux élèves un tour du monde en dansant grâce à la compagnie Shagaï qui leur a fait découvrir la valse, la country, le tchatchacha, le mambo, le slow... Les enfants ont beaucoup apprécié ce moment festif et dansant à travers différents pays et jusqu'au royaume du Père Noël.



Mardi 17, les enfants ont eu le plaisir de déguster le goûter de Noël offert par la coopérative scolaire : mini pain au chocolat, clémentine, Schoko-Bons et un verre d'Oasis.

Jeudi 19, le premier café musical des parents a eu lieu pour les classes de MS/GS et GS. Les parents des



élèves ont été accueillis dans la salle de motricité où il leur a été proposé de prendre un café, un thé ou un jus de fruit et des gâteaux. Puis ils ont pu assister à la représentation des chants de Noël et percussions présentés par les élèves de ces 2 classes. Moment chaleureux apprécié à la fois par les parents et les enfants. A la suite de cette représentation, après le départ des parents, toutes les classes se sont réunies dans la salle de motricité pour chanter les chansons apprises en musique par chaque niveau devant leurs camarades de l'école.

Enfin, pour clore ce mois festif, vend. 20, les élèves de chaque classe ont découvert, le matin en arrivant, que le Père Noël était passé dans la nuit pour déposer des cadeaux pour la classe.

Un mois de décembre bien rempli ! ■

Collège Jean-Rostand

Mercredi 11 décembre, les conseillers départementaux Juniors récemment élus du collège Jean-Rostand, Inès et Lucas, se sont retrouvés à l'Hôtel du département sous la houlette de Lionel Chauvin, Président du Département, pour élire leurs co-présidents du CDJ.

Inès et Lucas sont membres de la Commission Sport et Culture et vont proposer des projets à l'attention des collégiens du Puy-de-Dôme. ■

Lucas et Inès aux côtés de Marion Saux, Chargée de mission du département auprès du Conseil Départemental des Jeunes.



LA SAISON DU P'TIT MARTROIS



NOUVEAUTÉ 2025 :

UNE PROGRAMMATION CULTURELLE JEUNE PUBLIC AUX MARTRES-DE-VEYRE !

Initiative de la municipalité, cette programmation aura pour but de faire découvrir des spectacles et activités destinés aux enfants de 4 à 10 ans, favorisant ainsi l'accès à la culture dès le plus jeune âge. Danse, mime, voix, théâtre, art de rue, musique, poésie... découvrez une sélection de spectacles variés qui feront voyager petits et grands au coeur d'univers merveilleux des meilleurs artistes et compagnies locales.

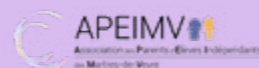
A la recherche d'idées de sorties, de spectacles à voir en famille ? LA SAISON DU P'TIT MARTROIS est faite pour vous !

ÉDITION 2025

Cette année, les spectacles organisés à la Loco'Motive vous promettent de bons moments de plaisir partagés ! Découvrez le programme...

EN PRATIQUE :

- 4 spectacles pour enfants programmés à l'occasion des vacances scolaires
- Tarif unique : 2€
- Hors spectacle de Noël (entrée gratuite)
- En partenariat avec l'APEIMV
- Fonds reversés aux associations de parents d'élèves.



26 FEVRIER 2025

Les petits bouquineurs

6-10 ans

COMPAGNIE LES OBSTINÉS



« Les Petits Bouquineurs » est une émission littéraire spécialement conçue pour les enfants, un programme télévisuel ultra connecté, bourré de technologie, à la pointe de la modernité. Chaque semaine, Sophie et Marc, les deux présentateurs, font découvrir des livres aux jeunes téléspectateurs. Aujourd'hui, ils abordent des contes classiques revisités en alexandrins. Mais tout ne va pas se dérouler comme prévu. La mécanique de l'émission déraile (panne de vidéo, panne de son, panne de lumière, etc.) et au fur et à mesure, les présentateurs sont privés de leurs béquilles techniques. Pour mener à bien l'émission, ils vont devoir faire preuve d'imagination et inventer une nouvelle façon de raconter ces histoires, en revenant à des moyens plus simples et fondamentaux... jusqu'à, peut-être, un retour au théâtre ?



30 AVRIL 2025

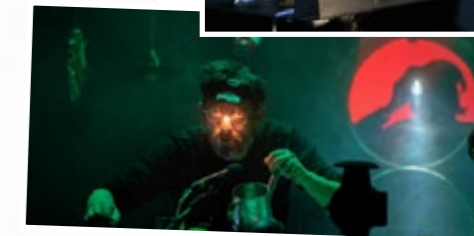
Histoire de la mouette et du chat qui lui apprend à voler

6-10 ans



Lors de sa toute première migration, Kengah, une mouette aux plumes argentées, est victime d'une marée noire. Dans un ultime effort, elle parvient à voler jusqu'au port. Elle s'échoue sur le balcon de Zorbas, le chat grand noir et gros. Avant de mourir, elle va pondre un oeuf. Elle arrache à Zorbas trois promesses :
 - Ne pas manger l'oeuf
 - Le couvrir jusqu'à la naissance du poussin
 - Lui apprendre à voler.
 C'est toute la bande des chats du port qui se lance dans cette aventure insolite « car la promesse d'un chat du port, engage tous les chats du port ».

COMPAGNIE SHOW DEVANT



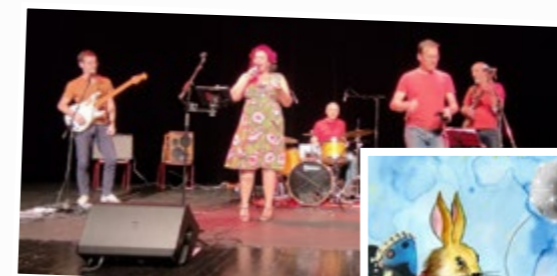
22 OCTOBRE 2025

Le bal des marmots

Tout public

COMPAGNIE A TOUS VENTS

À TOUS VENTS



Le Bal des Marmots, c'est la fête, tout d'abord pour les enfants, mais aussi pour les grands. En effet, dans cette ambiance festive, le répertoire musical passe de chansons pour enfants à des tubes des années 1970/80 qui entraînent les petits et rappellent des souvenirs aux adultes... !

Le critère le plus important pour qu'une chanson soit intégrée dans le Bal des Marmots, c'est qu'elle incite à danser. Les chansons pour le jeune public sont de notre composition, arrangées pour l'occasion dans des rythmes Begin, Folk, Reggae, Rock, Swing... Chaque chanson raconte une histoire qui parle aux enfants qui les transporte dans le monde de la fête grâce à la joie de danser !

10 DECEMBRE 2025

Un hiver complètement givré

Tout public

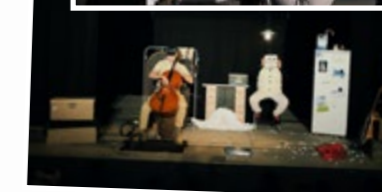
AUBUS'SONG & COMPAGNIE



Un spectacle de Noël musical (mais pas que...).

En fouillant dans le garage de sa grand-mère, Isidore tombe sur un vieux congélateur. La porte s'ouvre et un curieux personnage en sort.

C'est Igor Frigidov Glacionorovitch (alias Glagla la pipe !), un bonhomme de neige, endormi là depuis bien longtemps ! Un bonhomme de neige ? Mais qu'est-ce que c'est la... neige ? Isidore n'en a jamais vu ! Il faut dire que nous sommes en 2065 et qu'il n'y a plus d'hivers depuis bien des années ! A travers des chansons jouées en direct et des histoires drôles ou tendres, les deux personnages font (re)vivre la magie des hivers d'antan, au fil d'un dialogue plein d'humour.





L'ASTUCE DU MOIS:

FAIRE SOIS-MEME EN CUISINE

Des gestes simples pour une alimentation plus saine, plus savoureuse, à la fois économique et écologique !

Et si en 2025 on prenait le temps, pour retrouver le goût des bonnes choses ?

- une salade fraîche d'un maraîcher local
- un fromage râpé directement sur son assiette ou avant d'enfourner un plat
- une pâte brisée pur beurre aussi bonne pour les tartes salées que sucrées

Les avantages d'une salade entière par rapport à sa version en sachet :

- > Jusqu'à 4 fois moins cher
- > Moindre impact environnemental :
 - jusqu'à 30 litres d'eau pour laver un kilo de salade en sachet
 - approvisionnement local
 - moins d'emballages
- > Meilleur pour la santé :
 - restes de chlore et de pesticides fréquents sur les salades en sachets
 - perte rapide de vitamine C dans les salades emballées



Pour retrouver le goût du fromage sur ses plats, mais aussi réduire le sel et les emballages, il existe plusieurs solutions :

- > le râper soi-même, au fur et à mesure des besoins, avec une râpe manuelle (limite le gaspillage)
- > le râper soi-même, en plus grosse quantité, avec un robot ménager, puis le conserver dans une boîte hermétique
- > le faire râper par le fromager (dans une boîte qu'on peut apporter).



Recette de la pâte brisée (garantie sans huile de palme, conservateurs, stabilisants ou colorants contrairement à son équivalent industriel) :

- > 250 g de farine *
- > 120 g de beurre coupé en morceaux puis incorporer à la farine avec le bout des doigts ou au robot (avec mélangeur/batteur plat) jusqu'à obtenir un mélange sableux
- > une pincée de sel
 - > 5 cl d'eau (soit environ 3 cuillères à soupe ou 1/2 tasse à café) à incorporer rapidement pour lier la pâte et former une boule (ajuster la quantité d'eau ou farine en fonction de la texture de la pâte)
 - > Étaler la pâte au rouleau sur un plan de travail enfariné.
 - > La transférer dans un plat à l'aide du rouleau.
 - > Enfin piquer la pâte avec une fourchette avant cuisson.

* Pour varier les plaisirs, varier les farines : blé et petit épeautre pour les tartes sucrées, blé complet et seigle et/ou sar pour les tartes salées... De nombreuses farines locales sont disponibles dans tous les points de vente (petites, moyennes et grandes surface ou directement auprès des producteurs avec le réseau des AMAP).

Fournisseurs locaux :

- Les terres d'Amnis
- La ferme des Caillottes
- La Fromagerie Jaubert
- Le Moulin de la Ribeyre
- La ferme de Fons des Ores

Pour aller plus loin :

- www.60millions-mag.com/2024/03/28/les-salades-en-sachet-trop-contaminees-par-les-pesticides-22765
- www.60millions-mag.com/2024/01/09/pates-tarte-et-pates-pizza-trop-d-ingredients-inattendus-22462

Association Les MARTRES au VERT

- lesmartresauvert.ynh.fr
- lesmartresauvert@gmail.com
- Facebook : MartresAuVert



Amicale des Sapeurs-pompiers du Val-de-Veyre

Les pompiers ont célébré Sainte-Barbe



Samedi 9 novembre à eu lieu la Sainte Barbe du CIS des Martres-de-Veyre à la salle des fêtes de Veyre-Monton.

Les pompiers du CIS d'Orcet/Le Cendre en double affectation dans le cadre du maillage territorial étaient dans les rangs accompagnés de plusieurs anciens pompiers membre de la Réserve Départementale de Soutien et d'Entraide (RDSE) qui assurent une vingtaine de missions par an au profit du centre. Le lieutenant Benoît Rigal, Chef de centre, a fait le bilan de l'année en cours et remercié le personnel pour son investissement.

Le Président de l'Amicale a clôturé la cérémonie en présentant une stèle qui sera apposée sur la caserne avec le logo et la date de création de l'Amicale, née suite à la fusion des casernes des Martres, de Veyre-Monton, de Mirefleurs et de Corent.

En présence de :

- Delphine Lingemann, Députée
- Catherine Pham, Conseillère départementale

- Nadine Vallespi, 1^{ère} Adjointe de Veyre-Monton
- Pascal Pigot : Maire des Martres-de-Veyre
- Richard Vega : Maire de Mirefleurs
- Jean-Marc Bordier : 1^{er} Adjoint de Corent
- Lieutenant-Colonel Crouseaud, représentant le Directeur départemental du SDIS

Le centre des Martres-de-Veyre est composé de 50 pompiers volontaires et réalise 550 interventions par an. ■



Basket Club Val-de-Veyre



Dimanche 1^{er} décembre, le Basket Club Val-de-Veyre/Orcet organisait son loto à la Loco'Motive. Cet après-midi récréatif a connu un vif succès.

380 personnes étaient présentes dans la salle et on comptait également de très nombreux joueurs sur internet ! Des lots très attractifs étaient proposés : électroménagers, outillages, soins du corps et tatouages, gourmandises, bons pour une remise sur un permis, bons pour des activités ludiques, une soirée au Garden Palace... Le voyage, d'une valeur de 800€, a fait plaisir à une famille. La trottinette électrique était très convoitée par les nombreux enfants ! La partie Belge était dotée d'un lot de 40 bouteilles de vin offertes par les joueuses et joueurs du club.

Les participants ont fait honneur à la restauration : crêpes, sandwichs et hot-dogs ont tous été vendus et la buvette a été prise d'assaut. Le club remercie tous ses sponsors, les bénévoles et les participants qui ont permis la réussite de cette manifestation ! ■

optimhome
Laurence RAYNAUD
Votre conseillère en immobilier
Puy-de-Dôme
MARTRES DE VEYRE
06 98 50 12 63
laurence.raynaud@optimhome.com
Agent commercial FSAC
799 443 676 CLERMONT-FERRAND

Choeurs z'en choeur

La chorale vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2025, santé, joie(s), bonheur, prospérité.

L'année 2024 s'en est allée et ce n'est pas moins de 7 manifestations auxquelles nous avons participé activement en passant des concerts, à la Fête de la musique et aux marchés de Noël.



Sur cette belle dynamique, nous nous projetons sur 2025, avec une participation à la veillée de la Sainte-Cécile en l'église des Martres-de-Veyre le samedi 25 janvier à 18h, puis un concert

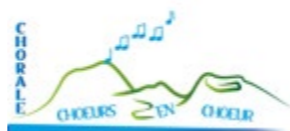
le samedi 12 avril à 20h30 à la Loco'Motive, ainsi que d'autres projets qui jalonnent tout au long de cette année.

Nous continuons à étoffer notre programme musical, et nul doute que notre chef Nicolas Ferrandon, nous a concocté des chansons inédites et de nouvelles idées d'interprétation. Nous avons hâte de découvrir son programme.

Enfin notre objectif sera de continuer à compléter nos pupitres de choristes, que ce soit dans les voix de femmes et surtout les voix d'hommes où notre effectif pêche un peu.

Encore une fois, il n'est pas nécessaire de connaître le solfège, ou d'être expérimenté pour intégrer la chorale. Vous aimez chanter chez vous, mais vous n'osez pas ? Alors n'hésitez pas à venir à notre rencontre, nous répétons tous les mardi soirs de 20h15 à 22h à l'auditorium de l'espace musical. Vous serez reçus avec le sourire et la bonne humeur. Rien ne vous interdit d'intégrer le groupe en ce début d'année !

Pour plus de renseignements, vous pouvez nous contacter par mail, téléphone ou consulter notre site internet : www.choeurszenchoeur.fr.
Tél. : 06 60 47 41 00 / E-mail : chormv@gmail.com



Don du sang

Les jeunes ont le pouvoir de sauver des vies !



Ethan, Martrois depuis peu et nouveau donneur. Ce sportif, handballeur, n'a pas hésité à faire un don avant la reprise de la compétition. A sa droite Alexandre, nouveau bénévole au sein de notre association.

Prochaine collecte
lundi 10 mars
à La Loco'Motive de 8h30 à 11h30
et de 16h à 19h30.



Facilitez-vous la vie, prenez rendez-vous sur : mon-rdv-dondesang

On manque de produits sanguins. La fréquentation des collectes mobiles reste toujours en dessous de nos attentes. Une question revient très souvent à l'issue de nos collectes : où est la relève ? En 2024, seulement 22 nouveaux donneurs se sont présentés (34 en 2023) sur les collectes aux Martres-de-Veyre

Chaque année, les volumes de sang collectés baissent alors que les besoins ont tendance à augmenter. Un système reposant sur la générosité des donneurs, un système en danger puisque les « anciens » donneurs fidèles, doivent obligatoirement cesser les dons à 70 ans. Les partants sont chaque année plus nombreux que les arrivants. Et les nouveaux donnent moins régulièrement que les anciens.

Que soigne-t-on grâce aux dons ?
Grâce aux donneurs qui se mobilisent tout au long de l'année nous pouvons soigner **1 million de personnes par an** :

- les patients atteints de cancer, qui bénéficient de traitements comme la

chimiothérapie, ceux atteints de maladie du sang ;

- les personnes atteintes de déficit immunitaire, de maladie auto-immunes (dont les maladies rares et orphelines) ;
- en cas d'hémorragie importante, à la suite d'un accident, d'un accouchement ou d'une opération...

Les dons de sang sont aussi utilisés pour la fabrication de médicaments.

Qui peut donner ?

Pour faire un don de sang, il faut :

- être âgé(e) de 18 à 70 ans ;
- peser au moins 50 kg ;
- venir avec une pièce d'identité (avec photo) ;
- avant votre don, pensez à bien manger et vous hydrater.

Témoignage d'un nouveau donneur :
« Je donne parce que je me suis dit que si j'avais besoin d'une transfusion, je serais bien content que des gens donnent leur sang. Le don de sang, c'est un geste responsable, basé sur la solidarité, le partage ». ■

xDu 15

Comité culturel

Exposition "ALTER MUNDI"



Le Comité Culturel accueille à partir du 15 mars une exposition intitulée «ALTER MUNDI», proposée par le photographe Pierre-Jean Fontfredre :

« L'appareil photo n'a qu'un œil, il ne voit pas le monde de la même manière que les humains et il ne peut donc pas le représenter tel quel. Depuis que je fais de la photographie j'ai souvent présenté la réalité en la transformant de manière structurelle ou formelle : panoramas, couleur infrarouge, décomposition, assemblages, déformations...

Du 1^{er} jour du printemps 2021 au dernier jour de l'hiver 2022 j'ai photographié au format carré mon environnement quotidien pour témoigner du changement intervenu l'année précédente et proposer une nouvelle vision du monde, c'est l'exposition "Alter mundi". C'est la 1^{ère} fois que j'expose des

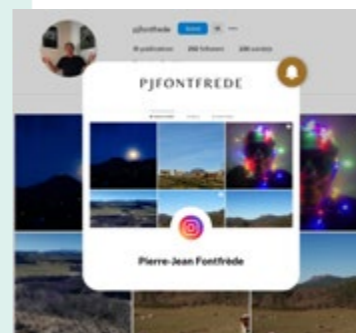
photographies faites avec un téléphone : après avoir découvert un filtre qui déforme les couleurs en donnant un aspect irréel à l'image, je me suis mis à déformer le monde de mon quotidien, tout en continuant à prendre des vues aux couleurs réelles, associant parfois les deux procédés sur une même prise de vue.

J'ai retenu pour l'exposition les images aux couleurs irréelles, elles proposent la vision d'un autre monde. 34 photos déclinent l'évolution ressentie au fil des semaines dans 5 thèmes principaux : eau, routes et chemins, véhicules, constructions et ciels tourmentés. Elles sont accompagnées d'une mosaïque géante qui montre le nouveau monde qui se présentait à nos yeux après les confinements et le retour progressif à la normale. Si on prend du recul en s'éloignant de la mosaïque, on distingue le titre de l'exposition, l'assemblage des photos aux couleurs irréelles se détache du fond des photos aux couleurs réelles pour former les 10 lettres A L T E R M U N D I ».

Du 15 au 30 mars, les visiteurs pourront venir découvrir son travail et discuter avec lui, à la Maison du Patrimoine, dans le quartier des Forts, à proximité de l'Église.

Exposition gratuite ouverte au public du vendredi au dimanche, de 14h à 19h.

Son travail est visible sur sa page Instagram : [pjfontfredre](https://www.instagram.com/pjfontfredre).



Le comité Culturel tient à exprimer sa profonde gratitude à tous les commerçants des Martres-de-Veyre qui ont généreusement contribué à la tombola de notre marché de Noël.

Merci à tous pour votre participation et votre engagement à soutenir cette initiative locale. Votre contribution a permis d'enrichir notre tombola avec des lots originaux/bons d'achats de très grande qualité.

Merci au Loto Press (buraliste), aux salons de coiffure Badière, Oronzo, Camille et Soleil, au restaurant Les Lokaux, à Graines d'idées (fleuriste), à l'atelier Blasco Couture, à l'institut de beauté K'Risme, au Point photo, à Cathy Pradier (primeurs), aux Midinettes, au magasin Spar, à la pharmacie Gauthier, à la fromagerie Jaubert et à Auchan.

Merci également à toutes les personnes et associations qui nous ont aidées, de près ou de loin, à l'organisation de cette manifestation, en particulier à celles qui nous ont prêtées des barnums : Jean-Michel (Marre-toi et Partage), Vincent (cyclo CMV), Sylvette (Les Arverniales), les archéologues (LUERN), Damien (Martres au Vert) et Pascal (Corent).

Merci également à Mathieu Poux qui nous a prêté sa cave. ■



USMV Foot

Le foyer de l'USMV Foot remis à neuf

La nouvelle commission "Événements et festivités", en remplacement du Club des supporters, n'a pas tardé à se montrer efficace. En effet, ce petit groupe, aidé bénévolement par des artisans locaux, des dirigeants et autres personnes bienveillantes, ont entrepris une tâche qui devenait

indispensable : la réfection du foyer.

Tout le travail fourni est le fruit d'une étroite collaboration avec des artisans qui ont fourni gracieusement du matériel (peinture, bois, électricité, etc.) et qui n'ont pas compté leurs heures : l'USMV Foot ne les remerciera jamais assez.

Outre ces travaux, les abris de touche ont été repeints alors qu'ils étaient dans un triste état. D'autres objectifs sont prévus car le club a le souci de recevoir nos joueurs, les formations adverses... et le public, dans des conditions acceptables.

En plus, la commission a organisé le Noël des enfants le 15 décembre et une soirée à la Loco'Motive le 18 janvier, puis prépare un tournoi de football (U11 à U13) pour les 26 et 27 avril prochains.

Malgré les déceptions sportives et autres enregistrées ces dernières saisons, l'USMV reste sereine, et ces manifestations et travaux prouvent la résilience de tout un club, rompu aux diverses situations.



L'USMV PARTICIPE AU TÉLÉTHON

Le 4 décembre dernier, l'USMV a organisé une petite manifestation au profit du Téléthon, avec la participation des jeunes du club. Des pâtisseries ont été apportées par des parents que nous remercions chaleureusement. La somme collectée a été transmise au CTS Les Martres-Veyre. ■



Collectif Tous Solidaires

Téléthon 2024 : merci à tous !

Le Bureau de CTS a arrêté les comptes de la campagne 2024 du Téléthon.

Les 28 animations organisées cette année permettront de remettre un chèque de 20 000 € à AFM Téléthon.

Cet excellent résultat (+ 21 % par rapport à 2023) montre toute la générosité et l'intérêt pour la cause défendue de la part des habitants des deux communes des

Martres-de-Veyre et de Veyre-Monton.

Le Bureau exprime toutes ses félicitations et sa gratitude aux entités, associations, particuliers, qui se sont fortement investis pour organiser et financer les animations proposées.

Plus d'informations sur le site de l'association : telethon2veyre.fr ■



Le Chantou

Le Chantou vous invite à bouger cet hiver et ce printemps !

L'association Le Chantou vous réserve une saison dynamique et créative, avec des stages de danse pour tous les niveaux et une masterclass exceptionnelle. Une occasion unique d'explorer vos talents artistiques et de partager des moments inoubliables.

Stage 1 : Danse & Gala avec Jade

Un voyage artistique captivant qui vous mène jusqu'au gala annuel au Polydome, le samedi 14 juin 2025 ! Jade vous accompagne dans la préparation d'une chorégraphie exclusive.

Stage 2 : Technique & Expression avec Yohann

Perfectionnez votre technique et libérez votre créativité avec Yohann. Deux niveaux sont proposés pour satisfaire débutants et confirmés.

Dates : Du 3 au 7 mars (lun., mar., jeu., ven.).

Stage 3 : Masterclass avec Fauve Hautot et Romain Guillermic

Un rendez-vous exceptionnel pour les passionnés de danse de niveau intermédiaire/confirmé (à partir de 16 ans).

Date : 2 mai, entre 13h et 18h30.



Des opportunités pour s'impliquer davantage

Le Chantou recrute également des volontaires en Service Civique pour 2025. Une belle mission d'éducation populaire vous attend, sans exigence de diplôme ou d'expérience préalable, mais avec la motivation comme clé du succès.

Début des missions : mars 2025. Critères : être âgé de 16 à 25 ans (ou jusqu'à 30 ans en cas de handicap).

Contactez-nous : 06 17 33 92 15.

Trois stages pour les écoles

Cette saison, Le Chantou organise des stages de danse et de théâtre aux Martres-de-Veyre ainsi qu'un stage de théâtre à Mirefleurs. Un projet à suivre de près pour éveiller les talents des plus jeunes !

Pour toute information, rendez-vous sur notre site ou contactez-nous directement. Ensemble, continuons de faire vivre la culture et le partage au sein de notre commune. ■

Martr'aquarelle

Exposition & démonstration

Une exposition riche et variée de l'association a attiré beaucoup de visiteurs et ainsi confirmé la vitalité de l'association.

La démonstration organisée le 23 novembre dernier à l'occasion de l'exposition, par M. Jean-Claude Morin, a rencontré un vif succès qui ne se dément pas. ■





Boule amicale

Challenge Aline Cheminot
Organisé par la Boule Amicale des Martres-de-Veyre (63)

32 Triples mixtes
- 3 joueurs de nationalité autorisée -
Système Auvergne

Jeudi 3er mai 2025

Début des parties à 9h30

30€ VS 3 parties de 1h45** + finales

35€ par partie gagnée***
+ 90€ au 1er I + 50€ au 2ème
+ 40€ au 3ème I + 50€ au 4ème
+ challenge et lots aux finalistes

Repas sur place à 18€

INFORMATIONS PRATIQUES & INSCRIPTIONS
Place Alphonsine Quinsat
63730 Les Martres-de-Veyre

Regards tournés vers 2025

Le ronron de notre activité bouliste cache nos projets pour la saison 2024-2025.

Ce sont donc 3 équipes A 3^{ème} et 4^{ème} division (environ 36 joueuses et joueurs) qui sont engagées dans le championnat départemental sur un total de 15 équipes. La seule place qualificative pour la phase Auvergne sera très disputée.

Nous allons mettre en place la **3^{ème} édition du challenge Aline Cheminot, le 1^{er} mai, place A. Quinsat**. Ce challenge regroupera 32 équipes mixtes en triple et à ce jour nous avons 16 équipes d'engagées. Parmi elles déjà on note des noms prestigieux qui veulent honorer de leur présence la famille Cheminot.

Puis les **3 et 4 mai**, un rdv à ne pas manquer, toujours place A. Quinsat, notre club aura le privilège d'organiser les **qualificatifs départementaux en doublettes F4, M4, M3 et jeunes**.

Un grand merci à nos sponsors qui honorent M. Claude Laurençon de leur fidélité financière.

Notre club vous accueille les mardis et jeudis pour découvrir et pratiquer le Sport Boules au clos Fernand Rouaire de 14h à 21h, avec possibilité de nocturnes pour les actifs. ■

Association de jumelage Wynyard/Les Martres-de-Veyre

Cérémonie hommage

Comme chaque année au mois de décembre, une délégation de Canadiens est venue honorer la mémoire de Peter Dmytruck, dit Pierre le Canadien.

Cette année, 8 Canadiens ont fait le déplacement aux Martres-de-Veyre pour participer à la cérémonie en hommage à Pierre le Canadien, jeune résistant tué par les Allemands le 9 décembre 1943. ■

Pascal Pigot, Maire des Martres-de-Veyre, Pascal Cellier, Président de l'association de jumelage Wynyard/Les Martres-de-Veyre, la délégation de Canadiens et les anciens combattants autour de la stèle de Pierre le Canadien.



Judo



Le samedi 14 décembre, le Judo Club des Martres-de-Veyre a eu le plaisir d'accueillir le Père Noël, qui a généreusement gâté nos judokas.

Un grand merci à tous pour ce moment de convivialité et de partage.

Toute l'équipe du JCMV vous adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Que celle-ci soit remplie de bonheur et de réussite, sur et en dehors des tatamis ! ■



APEIMV

Ambiance de Noël et de fête pour l'APEIMV qui ne compte pas en rester là !

En effet, samedi 23 novembre, l'association des parents d'élèves a œuvré pour le plaisir des petits et grands enfants. 2 séances de cinéma ont été proposées pour un public d'environ 160 personnes, qui a pu profiter également d'activités comme des ateliers de créations et un karaoké animé par Jérémy Macary.

Des bocaux de confiture ont également été décorés par les enfants sur l'esprit de Noël afin de proposer des pots remplis de chocolats, dont les dons récoltés (208,30 €) ont été reversés au profit du Téléthon. Nous souhaitons remercier tous nos partenaires et bénévoles sans qui tout cela ne serait pas possible.

La vente de madeleines Bijou en a également ravi plus d'un en cette fin d'année. De ce fait, pour le plaisir des gourmand(e)s, une nouvelle commande est prévue au printemps 2025.



L'APEIMV, qui vient de fêter ses 10 années d'existence, ne compte pas s'arrêter là car pour 2025 elle se lance le défi de réaliser « **Le carnaval de L'APEIMV** » en collaboration avec des associations martroises et la Mairie, qui apporte également son soutien pour cet événement qui aura lieu le **dimanche 6 avril après-midi**. Alors notez bien la date sur vos agendas !

N'oubliez pas : vous pouvez nous retrouver sur Instagram et sur notre nouvelle page Facebook APEIMV (APE des Martres). ■



Les Martres au vert

Après une année riche en ateliers et animations, les Martres au Vert vous souhaitent une très bonne année 2025 pleine de convivialité et de nature ! Et si vous avez des compétences en bricolage, jardinage au naturel ou couture, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Et toujours : permanences de l'Outilthèque les samedis matins de 9h15 à 12h pour emprunter des outils de bricolage et jardinage, réparer des objets, ou encore échanger des conseils. **Repair café : 1 fois tous les 2 mois.**

POUR TOUTE QUESTION :

- lesmartresauvert@gmail.com
- Infos : www.lesmartresauvert.ynh.fr
- Adhésion : les-martres-au-vert.s2.yapla.com/fr/espace-membres/
- Facebook & Instagram : @Martresauvert ■

A venir :

- **Soirée jeux et « apérosoupe » autour des légumineuses**, le 15 février à partir de 18h30 (lieu à définir)
- **Repair textile** samedi 22 mars à partir de 10h (lieu à définir)
- **Tous au compost ! Troc plantes et graines, distribution et atelier compost** le dimanche 13 avril à partir de 10h, dans le Parc municipal

Atelier jardin du 3 novembre 2024



Atelier nichoirs du 16 novembre 2024

Famille Brun / ACTE AUVERGNE

20 ans d'illumination et de générosité



en place de leur spectacle lumineux renouvelé en grande partie chaque année.

Pour le choix du décor de 2024, ils ont représenté le Petit Prince d'Antoine de Saint-Exupéry qui délivre un message d'amour, d'amitié et d'innocence, clin d'oeil à l'arrivée de leur petit-fils.

Ce moment magique est attendu aussi bien par les petits que les grands enfants tous les ans. Dans le livre d'or on peut lire combien le spectacle fait l'unanimité et chacun témoigne de son attachement à cette attraction locale qui offre un peu de rêve et de joie.

Même si la maison brille de mille feux, la facture reste des plus raisonnables avec des éclairages économiques ainsi que l'utilisation de spots solaires.

Depuis plusieurs années les propriétaires ont voulu rendre leurs illuminations certes féériques mais également "utiles". Ils se sont tournés vers l'association Acte Auvergne créée en 1985 dont le but est de soutenir les enfants atteints de cancers grâce à différentes actions et achat de matériel. Une urne installée sur place du 1^{er} décembre 2024 au 5 janvier 2025 a permis cette année de récolter



la somme de 3 448 €, remis en intégralité le 7 janvier dernier aux membres de l'association.

Laurent et Evelyne Brun s'associent au Président Jacques Meunier pour remercier les généreux donateurs qui permettent de financer les projets en faveur des enfants malades.

L'aventure a débuté il y a 20 ans au 59 de la rue de Longues aux Martres-de-Veyre avec quelques guirlandes et 2 éléments de décor pour faire plaisir aux enfants de la famille Brun. Devant l'attrait suscité par ces décorations, Evelyne et Laurent ont décidé d'étoffer leurs installations au fil des ans à tel point qu'aujourd'hui leur maison de la façade au toit ainsi que le terrain tout entier sont décorés et illuminés.

Sur place c'est du fait main car chaque décor est fabriqué par le couple, Laurent se charge du traçage et de la découpe du bois tandis qu'Evelyne peint avec minutie les personnages et autres éléments. Les deux passionnés ne comptent pas leur temps de septembre à novembre entre la fabrication et la mise

POUR SOUTENIR L'ASSOCIATION :

Vous pouvez adresser vos dons à ACTE Auvergne, CHU ESTAING - Service HOP, 1 Place Lucie et Raymond Aubrac, 63033 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1. Un reçu fiscal est envoyé par courrier ou par mail pour tout don supérieur à 10 €. ■



Un début d'année chargé



Voici un début d'année exceptionnellement chargé pour les musiciens de l'OHMV !

Dès le mois de janvier, nous avons eu le plaisir de vous proposer une Sainte-Cécile revisitée, sous la forme d'un concert-veillée avec la participation de notre orchestre et de la chorale Chœurs z'en chœur à l'église des Martres-de-Veyre le samedi 25 janvier.



Le vendredi 31 janvier, notre Assemblée générale a eu lieu avec remise de médailles et renouvellement du bureau.

Nous tenons à remercier le public nombreux venu à notre concert de Noël du 8

décembre, que nous avons partagé avec le quatuor Reflections Quartet et les élèves de 3^{ème} cycle de l'École de Musique Mond'Arverne-Gergovie. Ce concert était l'aboutissement d'un travail autour du jazz et de la musique arabisante.

Le prochain concert au programme de l'OHMV aura lieu le samedi 22 mars prochain à la Loco'Motive sous la forme d'une soirée cabaret organisée par l'École de Musique Mond'Arverne-Gergovie avec la participation du Chantou et du Comité culturel.

Pour conclure, il nous reste à vous souhaiter une belle année 2025, de bons moments en notre compagnie, afin de contribuer à renforcer le tissu associatif qui fait la force de notre commune. ■

LETTRE à MARCEL

Marcel,

Tu nous as quittés au petit matin du 1^{er} novembre, subitement, brutalement. Tu es parti sans faire de bruit, chose assez inhabituelle pour toi ! Tu avais 74 ans, dont 62 passés dans notre belle harmonie.

Saxophoniste depuis l'âge de 10 ans, délégué des jeunes (le premier !) à 18 ans, trésorier de 1974 à 1982, puis directeur jusqu'en 2003, tu vas alors, pendant plus de 20 ans, donner sans compter pour l'enseignement, la gestion de l'école de musique tout en dirigeant l'orchestre d'une main de maître !

Ton engagement sans faille, ta ténacité sans égal pour renouveler le répertoire, innover, rassembler permettent à l'Union Musicale des Martres de Veyre de progresser et de rayonner.

En 2003, tu me passes « la baguette » et « retournes dans les rangs » au saxophone basse puis baryton, devenant en parallèle président, tout en me laissant totalement libre de mes choix musicaux et dans mon rôle de nouveau chef.

C'est en 2009 que tu décides d'endosser ton dernier rôle, celui de simple musicien à

l'Orchestre d'harmonie des Martres-de-Veyre, te mettant au service de l'association, que ce soit derrière la friteuse pour la Fête de la musique ou te décrétant chef de pupitre des saxophones baryton (car c'était toi qui soufflait le plus fort !).

Véritable épicurien, trouvant dans la simplicité de la vie ton bonheur et tes passions, tu t'es très tôt nourri dans les lectures de Rabelais ou de Molière. Ceci explique certainement certains comportements gargantuesques ou autres fourberies que tu te plaisais à entretenir. Avec toi, les mots avaient leur importance et tu pouvais « monter dans les décibels » à toute vitesse, montrant un caractère entier : une vraie soupe au lait !

Tu étais un homme altruiste et tu nous l'as prouvé pendant plus de 50 ans. Tes plus grandes fiertés étaient de nous voir réussir, collectivement au sein de notre vieille association de plus de 150 ans mais aussi individuellement pour certains d'entre-nous.

Tu nous as quitté un vendredi et nous t'avons dit un dernier au revoir... un vendredi... un dernier clin d'œil de ta part qui nous permettra de penser à toi chaque jour de répétition.



Franck

SOCIAL

MAISON DES SOLIDARITÉS DES MARTRES-DE-VEYRE

L'équipe en charge de cette aide de proximité est composée de professionnels de santé et du secteur social assurant une action quotidienne de prévention, d'accompagnement social et médico-social avec et auprès des familles en difficulté :

- assistants sociaux ;
- conseillères en économie sociale et familiale ;
- infirmières puéricultrices, médecin, sages-femmes ;
- secrétaires médico-sociales.

Responsable de la Maison des solidarités : Marie-Claire Jaillet

73, rue de la Garenne
63730 Les Martres-de-Veyre
L'accueil du public est assuré de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.
Prise de rendez-vous avec les assistantes sociales et renseignements : 04 73 39 65 60

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Le CCAS vient en aide aux familles ou à des personnes en difficulté passagère, après examen des situations au cas par cas.

Renseignements sur ces aides auprès de la mairie : 04 73 39 90 75
social@lesmartresdeveyre.fr

EHPAD JOLIVET

Établissement d'hébergement communal pour personnes âgées dépendantes.
04 73 39 23 25
ehpad-jolivet-mdv@orange.fr

MISSION LOCALE POUR L'EMPLOI

Place des Anciens-Combattants-d'AFN
63730 Les Martres-de-Veyre

Cette structure est ouverte :

- aux jeunes de 18 à 25 ans, plus globalement aux demandeurs d'emploi en difficulté d'insertion.
- aux adultes, pour aider les demandeurs d'emploi de plus de 26 ans dans leur insertion professionnelle.

Locaux de l'ancienne mairie (rez-de-chaussée). Sur RDV les lundis et mardis après-midi et les jeudis et vendredis matin : 04 73 84 42 76

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE (CPAM)

Permanence sur rendez-vous (www.ameli.fr) tous les mardis de 13h30 à 16h30 (sauf vacances scolaires).

Mairie, Place A. Quinsat (1^{er} étage)

MULTI-ACCUEIL

"LE PETIT PRINCE"
de Mond'Arverne Communauté

Accueil des enfants de moins de 4 ans.
Horaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 18h30.
04 73 39 29 35

REPAS À DOMICILE

CIAS de Mond'Arverne Communauté
Peuvent bénéficier de ce service, les personnes âgées et les personnes, quel que soit leur âge, rencontrant une difficulté passagère à la suite d'une opération, d'une maladie ou pendant une convalescence.
04 73 39 62 00

AIDE À DOMICILE

CIAS de Mond'Arverne Communauté
Vous avez besoin d'aide dans votre quotidien : entretien de votre logement, préparation de vos repas, aide à la toilette, courses...
Pôle services à la population - 27 bd du Jeu de Paume 63270 Vic-le-Comte
04 73 69 24 28

TÉLÉ-ASSISTANCE

Service du Conseil départemental
Service réservé aux personnes de plus de 65 ans vivant seules : possibilité d'alerter une centrale d'écoute 24h/24 par une simple pression sur un bouton.

Formulaire préalable à remplir, disponible en mairie ou téléchargeable sur : www.puydedome.com

SERVICES COMMUNAUX

ACCUEIL

04 73 39 90 75 - contact@lesmartresdeveyre.fr
www.mairie-lesmartresdeveyre.fr

COMMUNICATION

04 73 39 86 92
communication@lesmartresdeveyre.fr

COMPTABILITÉ

04 73 39 89 26
comptabilite@lesmartresdeveyre.fr

POLICE MUNICIPALE

04 73 39 32 38
police@lesmartresdeveyre.fr

URBANISME

04 73 39 32 39
service.urbanisme@lesmartresdeveyre.fr

SERVICES TECHNIQUES

04 73 39 86 84
responsable.technique@lesmartresdeveyre.fr

SCOLARITÉ/ JEUNESSE

ÉCOLE MATERNELLE

Directrice : Joëlle Barrier
04 73 39 94 54

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Directrice : Marie De Bonneville
04 73 39 95 55

ALSH

Directrice ALSH : Alexandra Pabiot
04 73 39 96 91
alsh.cantine@lesmartresdeveyre.fr

RESTAURANT SCOLAIRE/ALSH

Responsable : Pascal Enjolras
04 73 39 96 91
alsh.cantine@lesmartresdeveyre.fr
Facturation : Stéphanie Enjolras
04 73 39 32 37
periscolaire@lesmartresdeveyre.fr

COLLÈGE JEAN-ROSTAND

Principale : Sylvie Bonnemoy
04 73 39 93 66

TRANSPORTS SCOLAIRES

Gérés par le Conseil Régional
Auvergne-Rhône-Alpes
04 73 31 85 85

ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT POUR LES 3-11 ANS (MERCREDIS ET VACANCES SCOLAIRES)

Renseignements et inscriptions auprès de Mond'Arverne Communauté
06 27 45 11 54
www.mond-arverne.fr/vivre-et-grandir/centres-de-loisirs/

MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Siège administratif :
ZA le Pra de Serre 63960 Veyre-Monton
04 73 39 62 00 - contact@mond-arverne.fr
www.mond-arverne.fr

MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE

« ALEXANDRE-VIALATTE »
Horaires d'ouverture :
• mardi : 16h-18h30
• mercredi : 10h-12h et 14h-18h
• vendredi : 16h-18h
• samedi : 9h30-12h et 14h-17h
04 73 39 28 17
mediatheque.lesmartres@mond-arverne.fr

SYNDICAT DU BOIS DE L'AUMÔNE - SBA

Zone de Layat II - 63200 Riom
04 73 64 74 44 - conseilusager@sba63.fr
www.sba63.fr

S P O R T S

AÉROMODÉLISME Vallée de la Veyre

Président Philippe Zaluzec
06 24 42 10 83

BADMINTON

Président Florent Schmitt
06 78 65 73 98

BASKET-CLUB VAL DE VEYRE ORCET (BCVVO)

Présidents Jessica Carli et Bernard Pradier
06 77 46 70 15 / 06 65 37 74 73

BOULE AMICALE (BOULES LYONNAISES)

Président Dominique Audin
06 79 46 81 80

COUNTRY SPIRIT 63

Présidente Marie Pereira
06 65 91 24 38

CYCLOS ET VTT (CMV)

Président Vincent Jammet
cycloscmv@gmail.com

JUDO-CLUB (JCMV)

Présidente Jessica Rossi
06 42 57 12 78

KARATÉ MARTRES-DE-VEYRE

Président Jean-Marc Boucher
06 72 41 85 99

Le CHANTOU (danse/théâtre/pilates)

Président Jérôme Petitgas
06 17 33 92 15

ParaPlaineAir (parapente, DELTAPLANE, KITE...)

Président Philippe Chautard
06 50 55 96 37

TENNIS DE TABLE

Président Christian Monchalain
06 84 33 60 25

TENNIS-CLUB VEYRE-LES MARTRES

Président Jean-Paul Céron
07 86 16 31 15

USMV FOOT CLUB DES SUPPORTERS

Président Michaël Bayeul
06 22 87 45 04

USMV FOOT

Présidente Paulette Blanchard
06 31 69 23 33

USMV Gymnastique

Présidente Nathalie Parpinelli
07 62 80 66 55

USMV Rugby

Co-présidents : Laurent Weismeschkirch et Olivier Chappon
07 69 44 24 72 / 06 81 26 52 71

AMICALE DU XIV « ROUGE ET NOIR »

Raphaël Baldo : 06 87 51 12 55

VÉTÉRANS USMV FOOT

Président David Pereira
david.pereira1@orange.fr

L O I S I R S

Amicale Laïque

Président Sébastien Bernard
06 07 82 28 67

AUTOUR DE LA PHOTO

Président Sébastien Boissery
autourdelaphoto63@gmail.com

Chasse

Président Jean-Luc Perrier
06 62 35 99 20

CLUB'ADOS (ex-SAJ)

Animateur Bastien Jean
06 11 11 00 09
club-ados@mond-arverne.fr

CLUB SAINT-MARTIAL

Président Jean Lafougère
06 30 88 22 11

JUNIOR ÉVÉNEMENTS

Président Tom Berioux
juniorasso.mdv@gmail.com

MARTR'AQUARELLE

Présidente Maryse Dumas
06 78 65 87 02

C U L T U R E

A Mus'Mag

Contact Caroline Touron
amusmag63@orange.fr

COMITÉ CULTUREL

Président Samuel Le Goff
06 51 02 32 07

La Chorale

Choeurs z'en chœur
Présidente Patricia Rochette
06 60 47 41 00

ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

Présidente Catherine Montangerand
04 73 39 87 96

Jumelage Les Martres - Arcozelo (Portugal)

Président Pierre Rabany
06 41 37 16 09

Jumelage Les Martres - Wynyard (Canada)

Président Pascal Cellier
06 28 23 71 60

MARRE-TOI ET PARTAGE

Président Jean-Michel Laplanche
06 74 06 08 68

ORCHESTRE D'HARMONIE (OHMV)

Président François Gregoris
06 43 49 38 61

A U T R E S

Les Martres en fête

Présidente Valérie Palma
07 50 88 57 93

ACPG-CATM (Anciens combattants)

Président Jean-Claude Gerles
06 38 60 51 58

Amicale des donateurs de sang bénévoles

Président Gérard Gorsse
06 41 16 03 05
Secrétaire Jean Lanore
06 77 95 90 29

Amicale des sapeurs-pompiers

Président Alexis Vucinic
06 72 68 15 10 - amicalepompiers@laposte.net

Bief de la Vaure

Président Eric Cornet-Vernay
lebiefdelavaure@gmail.com

Bénévoles de Jolivet (EHPAD)

Présidente Elvire Cardaci
06 69 33 35 20
adrien.cardaci@free.fr

COLLECTIF TOUS SOLIDAIRES

Président Denis Robert
06 83 85 69 14
telethon.cts.vmmv@gmail.com

Les eaux du bief

Président Alain Andanson
06 95 93 13 96
asso.leseauxdubief@laposte.net

LUERN (archéologie)

Président Christian Chany
secrétaire.luern@gmail.com

Les Martres au vert

Correspondante Céline Pilven
06 78 19 78 42

lesmartresauvert@gmail.com

Secours catholique

Responsable Pascale Audinat
06 74 71 03 09

ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES DES ÉCOLES MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE

APEIMV : Président Mickaël Morin - apeimv@gmail.com
06 71 19 85 03



Mise en place d'une fourrière de véhicules sur le territoire

Dans le cadre d'un groupement coordonné par la commune de Vic-le-Comte et constitué de 19 communes* du territoire de Mond'Arverne Communauté, un service de fourrière de véhicules est mis en place depuis le 1^{er} janvier pour une durée de 3 ans.

La commune a ainsi signé une convention avec le garage *Concordet* pour assurer la gestion de cette fourrière. Le prestataire se voit ainsi confier les tâches d'enlèvement, de gardiennage et de restitution des véhicules enlevés.

Pour rappel, un véhicule peut être mis en fourrière dès lors que son stationnement est considéré comme gênant (emplacement

réservé GIG-GIC par ex.), abusif (stationné au même endroit + de 48h consécutives (arrêté municipal du 06/01/2009), ou dangereux (dans un virage par ex.). Le coût pour le contrevenant d'une mise en fourrière de sa voiture sera par exemple de 119,20 € pour l'enlèvement et 6,31 €/jour de garde.

La restitution des véhicules est possible au Garage *Concordet* à Champeix de 7h à 19h du lundi au samedi et de 7h à 12h le dimanche après le paiement des frais d'enlèvement auprès de la fourrière automobile et l'obtention d'une mainlevée (auprès des forces de l'ordre ayant prescrit la mise en fourrière, sur présentation de l'attestation

d'assurance en cours de validité, de la carte grise du véhicule et du permis de conduire).

Les véhicules non récupérés dans les délais impartis suite à l'envoi d'une lettre recommandée sont expertisés et estimés puis mis à la vente ou détruits suivant leur valeur.

La Police Municipale et la Gendarmerie Nationale, ainsi que tout élu possédant la qualité d'Officier de police judiciaire, sont habilités à demander la mise en fourrière de véhicules.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT
Contactez la Police municipale :
04 73 39 90 75 ■



La saison culturelle « Scènes éphémères » vous donne rendez-vous avec le spectacle « Le PP project » proposé par la compagnie *les Involtés*. Un moment à partager en famille (à partir de 8 ans), qui mêle marionnettes, bruitage et musique live.

Saison culturelle

Spectacle « Le PP project »

Peter vit seul, tranquille. Un oiseau tombé de nulle part vient troubler la routine rassurante dans laquelle il s'est enveloppé pour ses vieux jours. La cohabitation ne s'avère pas évidente, aussi le vieil homme entreprend-il, une fois l'oiseau soigné, de lui apprendre à voler afin qu'il déguerpisse au plus vite. L'apprentissage s'avère... épique !

3 artistes en scène (2 marionnettistes et 1 musicien) nous racontent sans mots l'histoire de Peter et Piou, deux êtres atypiques qui

n'avaient pas prévu de se rencontrer et qui vont, entre attachement et agacement, explorer la question des relations, de l'accompagnement, la parentalité, et la difficulté que l'on peut avoir parfois à voir s'envoler celles et ceux que l'on a guidés vers l'autonomie...

Samedi 1^{er} février à 18h à la Loco'Motive.
Dès 8 ans | 6€.
Billetterie : culture@mond-arverne.fr
04 73 77 97 77 ■

Dispositif Bafa citoyen

Tu as entre 17 et 25 ans ? Tu souhaites devenir animateur/rice ? Mond'Arverne Communauté finance ta formation pour le Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) en contrepartie de la réalisation d'un stage pratique et d'une période de 4 semaines au sein de l'un de ses accueils de loisirs (périodes rémunérées).

Candidature à transmettre à Mond'Arverne Communauté avant le 14 février 2025.

Dossier de candidature et informations pratiques à retrouver sur www.mond-arverne.fr/vivre-et-grandir/dispositif-bafa-citoyen/.

Renseignements :
bafa-citoyen@mond-arverne.fr | 06 32 02 23 60 ■



Financez votre BAFA avec Mond'Arverne Communauté

Spectacle de Noël

Du cirque pour Noël

Mercredi 11 décembre, le Cirque Fratellini a fait son show à la Loco'Motive !

Dans une salle comble et une ambiance festive, les numéros de cirque (équilibriste, jonglerie, contorsion...) ont éblouis petits et grands martrois venus profiter du spectacle offert par la commune. ■



Semaine du Cerveau

Conférence : L'amour à trois c'est mieux !

Du 10 au 16 mars 2025 aura lieu la nouvelle édition de la Semaine du Cerveau.

Organisée chaque année au mois de mars depuis 1998, la Semaine du Cerveau est coordonnée en France par la Société des Neurosciences. Cette manifestation internationale, organisée simultanément dans une centaine de pays et plus de 120 villes en France, a pour but de sensibiliser le grand public à l'importance de la recherche sur le cerveau. Pendant toute cette semaine, le grand public pourra aller à la

rencontre des chercheurs pour apprendre à mieux connaître le cerveau et s'informer sur l'actualité de la recherche.

En Auvergne, c'est l'association Auver-Brain qui se fait le relais de cette manifestation en proposant un programme pour tous les publics.

Dans ce cadre, la commune reçoit Philippe Luccarini, Professeur des Universités, spécialité Neurosciences, à l'Université Clermont Auvergne ; laboratoire INSERM Neuro-Dol, équipe Douleur Trigéminal et Migraine et Président de l'association Auver-Brain.

Jeudi 27 mars, celui-ci présentera une conférence sur le thème « L'amour à trois c'est mieux ! » :

Il y a quelques millions d'années, l'évolution des primates a permis la transformation de nos comportements dédiés à la perpétuation de l'espèce. L'expansion de la sexualité de la femme, avec la disparition des chaleurs saisonnières, a permis l'évolution vers un état de « monogamie » où un couple va chercher à transmettre ses gènes.

Mais également le couple monogame devra maintenir une « certaine » stabilité afin d'assurer à la progéniture son développement jusqu'à « l'autonomie ». Ainsi, l'Homme a monté une organisation sociale très particulière où l'Amour joue finalement un rôle central. Désir-rapprochement, Amour passion et Attachement sont les 3 stades intimement liés qui permettent aussi de stabiliser les groupes sociaux. Nous tenterons de décrypter les systèmes cérébraux qui sous-tendent ces états et montreront que 3 éléments neurochimiques jouent un rôle essentiel et pas toujours dans le « bon sens ». Donc, oui, l'amour à 3 ça marche mieux !

Rendez-vous jeudi 27 mars à 20h à la Loco'Motive
Entrée gratuite et ouverte à tous.

Programme complet de la Semaine du Cerveau en Auvergne sur : www.auverbrain.sitew.fr ■



A G E N D A

SPECTACLE " LE PP PROJECT "

Organisé par *Mond'Arverne Communauté* (cf page 26)
La Loco'Motive à 18h
Samedi 1^{er} février

LOTO DE L'USMV RUGBY

Organisé par *l'USMV Rugby*
À partir de 18h30 à la Loco'Motive
Samedi 8 février

PERMANENCE RÉNOV' ACTIONS 63

Organisée par le *Service public de la rénovation de l'habitat*
Espace France Services de Vic-le-Comte de 9h à 17h
Jeudis 13 février

PERMANENCE JURIDIQUE

Organisée par le *CIDFF63*
Salle du Parc, de 9h30 à 12h
sur rendez-vous : 04 73 25 63 95 / 07 49 05 61 23
Jeudis 13 février et 13 mars

SOIRÉE JEUX ET APÉROSOUPE

Organisé par *l'association Les Martres au vert* (cf page 21)
À partir de 18h30 (lieu à définir)
Samedi 15 février

ÉCHECS ET MAT

Organisé par *Mond'Arverne Communauté*
Rencards nomades - Initiation, pratique, jeux
Médiathèque des Martres-de-Veyre de 14h à 17h
Samedi 15 février

CONSEIL MUNICIPAL

Hôtel de ville à 20h30
Jeudi 20 février

SPECTACLE JEUNE PUBLIC : LES PETITS BOUQUINEURS

Organisé par la municipalité dans le cadre
de la *Saison du P'tit Martrois* (cf page 12)
La Loco'Motive à 16h
Mercredi 26 février

DON DU SANG

Collecte organisée par *l'Amicale des Donneurs de Sang*
La Loco'Motive de 8h30 à 11h30 et de 16h à 19h30
Lundi 10 mars

POT D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Organisé par la municipalité
La Loco'Motive à 19h
Jeudi 13 mars

EXPOSITION "ALTER MUNDI"

Organisée par le *Comité culturel*
Artiste : Pierre-Jean Fontfrede (cf page 16)
La Maison du patrimoine, du ven. au dim. 14h/19h
Du samedi 15 au dimanche 30 mars

CONSEIL MUNICIPAL

Hôtel de ville à 20h30
Jeudi 20 mars

REPAIR TEXTILE

Organisé par *l'association Les Martres au vert*
À partir de 10h (lieu à définir) (cf page 21)
Samedi 22 mars

CONCERT CABARET

Organisé par *l'École de musique MAG & l'OHMV*
À partir de 18h30 à la Loco'Motive (cf page 23)
Samedi 22 mars

CONFÉRENCE SUR LE CERVEAU : "L'AMOUR A TROIS C'EST MIEUX"

Organisée par *la municipalité* (cf page 27)
par *Philippe Luccarini*
La Loco'Motive à 20h
Jeudi 27 mars

LA SAISON
DU P'TIT
MARTROIS



**MARCHÉ DE
PRODUCTEURS LOCAUX**
Place Alphonse-Quinsat
de 16h à 19h
TOUS LES MARDIS

HÔTEL DE VILLE

Place Alphonse-Quinsat
63730 Les Martres-de-Veyre

Tél. 04 73 39 90 75
Fax 04 73 39 81 98

Mail : contact@lesmartresdeveyre.fr
www.mairie-lesmartresdeveyre.fr

La mairie vous accueille du lundi au vendredi,
de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h30 ;
le mercredi jusqu'à 19h (sauf juillet/août).

www.mairie-lesmartresdeveyre.fr

  Ville des Martres de Veyre

 Panneau Pocket : Les Martres-de-Veyre

PERMANENCES

Pascal PIGOT, maire

► mercredi, 17h30 - 19h
sur rendez-vous

Martine BOUCHUT, 1^{ère} adjointe : finances, informatique et économie

► jeudi, 14h30 - 17h30
sur rendez-vous

Régis BERNARD, 2^e adjoint : enfance et jeunesse et affaires sociales

► mardi, 16h - 18h30
sur rendez-vous

Catherine PHAM, 3^e adjointe : urbanisme, intercommunalité et développement durable

► sur rendez-vous

Gilles DURIF, 4^e adjoint : vie associative et sportive et cadre de vie

► lundi, 9h - 11h sur rendez-vous

Gloria DIALLO, 5^e adjointe : vie culturelle, animation et communication

► mercredi matin
sur rendez-vous

Jean-Pierre RIGAL, 6^e adjoint : voirie et patrimoine bâti

► mardi 9h - 11h sur rendez-vous

Christophe CHAPUT : conseiller délégué à l'action sociale et l'EHPAD

► mercredi, 17h30 - 19h
sur rendez-vous

Laurence DELAVET : conseillère déléguée au développement durable

► sur rendez-vous

